

PROGRAMME POMPIER II

Le Centre de formation en sécurité incendie de Saint-Charles-Borromée offre le programme de formation « Pompier II ». Ce programme représente 120 heures de formation.

Lorsque le programme est réussi, l'étudiant se voit remettre un certificat d'accréditation du niveau « Pompier II » par l'École nationale des pompiers du Québec et pourra agir comme pompier dans toutes les municipalités du Québec de 25 000 à 200 000 de population.

Le coût de la formation est de 1 750.00 \$. Ce montant inclut l'inscription à l'ENPQ, le matériel pédagogique et les examens. Les cours sont donnés le soir et la fin de semaine.

Lorsque la formation est donnée à l'extérieur de notre Centre de formation, il faut prévoir des frais de déplacement des instructeurs.

Conditions d'admissibilité :

- Détenir un certificat de Secondaire IV
- Être en bonne forme physique

Pour vous inscrire, vous devez nous faire parvenir le [formulaire d'inscription](#) et nous indiquer vos disponibilités pour suivre le cours. Par la suite, nous vous contacterons afin de vous confirmer votre inscription et vous expliquer les modalités de paiement.

Inscription

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous au 450 759-4415 ou incendie@st-charles-borromee.org

❖ *Prix modifiable sans préavis.*

Contenu du programme de 120 heures

Section Pompier opération

Inscription à l'ENPQ, matériel pédagogique et examen

Durée : 54 heures

Coût : 550.00 \$

Simulateur d'embrassement (optionnel)

Durée : 5 heures

Coût : 200.00 \$

Section Matières dangereuses

Inscription à l'ENPQ, matériel pédagogique et examen

Durée : 42 heures

Coût : 700.00 \$

Section Désincarcération

Inscription à l'ENPQ, matériel pédagogique et examen

Durée : 24 heures

Coût : 500.00 \$